### Département du Var

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de **TOULON** 

\_\_\_\_\_

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

Nombre de Conseillers 33

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2021–12 - 14

#### Séance du 14 décembre 2021 Diffusée en direct sur la chaine voutube de la Ville de Saint-Cvr-sur-Mer \*\*\*\*\*\*\*

En exercice: 33 Présents

28

Représentés: 4 Absent excusé: 1

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER

réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var.

sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET:** 

Etaient présents: Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire Adjoints: Mesdames, GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

MISE EN ACCESSIBILITE DU CHEMIN DES POISSONNIERS ET DE SES ABORDS

**DEMANDE D'AIDE** FINANCIERE AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2022 (D.S.I.L)

ET/OU

DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2022 (D.E.T.R)

Conseillers Municipaux: Mesdames AIELLO Béatrice, **CIDALE** Amandine, ETCHANCHU Helen, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, ROCHE Jean-Paul, STOPPOLANI Gilles, VALENTIN Jean-Michel.

#### Etaient représentés :

Adjoint: Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Monsieur le Maire)

Conseillers Municipaux: Mesdames Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Astrid MANOUKIAN (procuration à Madame Cynthia GROC), Monsieur Christian PEYRARD (procuration à Monsieur Jean-Paul ROCHE).

#### Etait absent excusé:

Conseiller Municipal: Madame Laura GENEVOIS

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur: Monsieur Yohann PAMELLE

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20211214-DEL20211214-DE Date de télétransmission : 21/12/2021 Date de réception préfecture : 21/12/2021

Il est rappelé qu'à la suite des modifications intervenues dans le périmètre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et qu'en raison du chevauchement de calendrier concernant les subventions de la DSIL et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), un dossier unique de demande de subvention est désormais mis en place.

Il est proposé au Conseil Municipal l'opération suivante :

#### Priorité n°1 :

« Travaux de mise en accessibilité du Chemin des Poissonniers et de ses abords ».

Il est précisé que ce projet entre dans l'axe prioritaire n°1 de la DETR – Réalisation des travaux programmés dans les PAVE (plan de mise en accessibilité des espaces publics).

Le Chemin des Poissonniers se trouve à proximité du quartier nouveau de la Miolane, aménagé dans le cadre d'un Programme d'Aménagement d'Ensemble et dessert les établissements scolaires de la Deidière, le gymnase des Oliviers et les jardins partagés nouvellement créés. Il desservira également les futurs équipements suivants : le Centre Technique Municipal ainsi que l'Espace Jeunesse en cours de construction.

Le projet a pour objet de mettre en accessibilité le Chemin des Poissonniers et d'aménager la desserte tous modes des espaces publics réalisés et en cours de réalisation.

Le projet consiste à :

- Elargir et requalifier le Chemin des Poissonniers, favoriser et sécuriser les différents déplacements, créer une piste cyclable et rendre accessible les infrastructures en cours de réalisation aux personnes à mobilité réduite.
- Arborer et végétaliser l'espace public et les dessertes.
- Créer et aménager des espaces de stationnement et parc vélos.

Le montant total estimatif concernant les travaux d'aménagement des accès s'élève à 500 000 euros HT.

Le Plan de Financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Etat DSIL / DETR (80 %)	400 000,00 €
Autofinancement (20 %)	100 000,00 €
Total HT	500 000,00 €
T.V.A 20 %	100 000,00 €
Total TTC	600 000,00 €

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20211214-DEL20211214-DE Date de télétransmission : 21/12/2021 Date de réception préfecture : 21/12/2021 La Commune s'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux de subvention sollicité au titre de la DSIL et/ou de la DETR ainsi que le taux réellement attribué.

Le Conseil Municipal par :

27 voix POUR

5 voix CONTRE

(Messieurs Yvan MAUBE, Dominique HOCQUET, Gilles STOPPOLANI, Mesdames Mireille NEVIERE-MAESTRONI, Corinne ROCHE-SANNA)

Adopte l'opération ayant pour objet des « Travaux de mise en accessibilité du Chemin des Poissonniers et de ses abords »,

Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus visé,

Sollicite une subvention de l'Etat de 400 000 € au titre des deux fonds : la dotation de soutien à l'investissement public local et/ou la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Ainsi fait et délibéré Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20211214-DEL20211214-DE Date de télétransmission : 21/12/2021 Date de réception préfecture : 21/12/2021